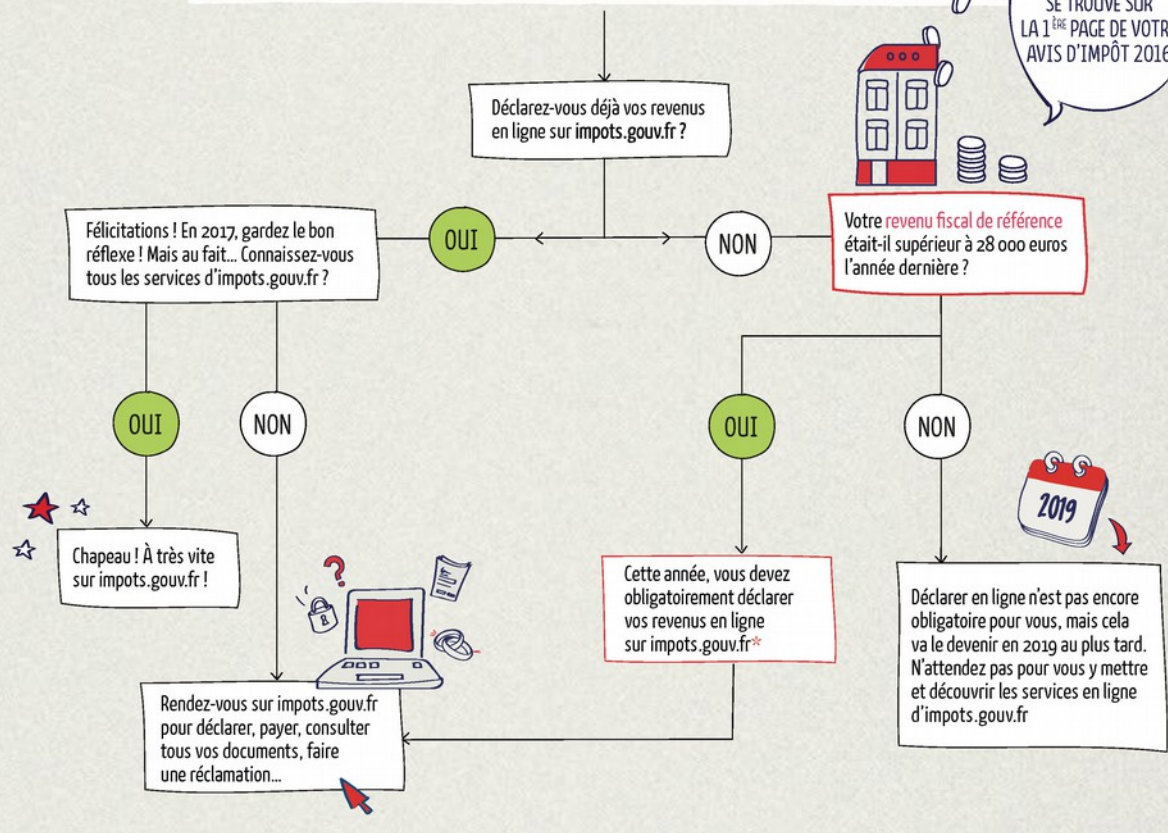




NOUS SOMMES DÉJÀ PLUS DE 18 MILLIONS D'USAGERS À LE FAIRE !

VOUS DEVEZ DÉCLARER VOS REVENUS EN LIGNE ÊTES-VOUS CONCERNÉ DÈS CETTE ANNÉE ?

VOTRE RFR 2015 SE TROUVE SUR LA 1^{ÈRE} PAGE DE VOTRE AVIS D'IMPÔT 2016



DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE
L'impôt s'adapte à votre vie
impots.gouv.fr



* Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.